

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
05/05/2025

Nombre de conseillers

en exercice : 15

Présents : 13

Absents : 0

**Absents avec
procuration : 2**

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N° 5-10

**Objet : Equipement aire
de jeux. Achat d'un
matériel. Engagement
de dépenses.**

**Demande aide Conseil
Départemental.**

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze mai à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés :

M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)

M. EVIN (Procuration à Mme GRANGE)

Monsieur ROQUEBERT Joël a été élu secrétaire.

Ouverture de la séance à 19 H 35

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de l'état de vétusté d'un jeu situé sur l'aire de jeux du Pré Commun. Un devis a été demandé pour sa réparation. La dépense s'avère aussi élevée que l'achat d'un équipement neuf.

Monsieur le Maire propose donc de faire l'acquisition d'un nouveau jeu. Un devis a été demandé à la Société H.S.C de Tournefeuille qui propose un jeu araignée d'une hauteur de 2,7 m très prisé par les enfants, pour un montant H.T de 2 788 €.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents,

- d'acheter auprès de la SASU H.S.C un jeu araignée d'une hauteur de 2,7 m pour un montant de **DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT HUIT EUROS (2 788 €) H.T ;**
- de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental ;
- d'imputer cette dépense au chapitre 21 du Budget Communal 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **20.05.2025**

Pour copie conforme

En mairie le 20 Mai 2025

Le Maire

Christian SANS

